

Les organisations syndicales sont un facteur décisif de développement

À la veille du 1^{er} mai (fête du Travail), près de sept Français sur dix se disaient éloignés de tout syndicat. Plus d'un Français sur deux les jugent **inutiles**. Or le pape Benoît XVI écrivait dans sa première encyclique : « *L'invitation de la doctrine sociale de l'Église, à susciter des associations de travailleurs pour la défense de leurs droits, est donc aujourd'hui plus **pertinente** encore qu'hier* » (Caritas in veritate 25).

Nous le savons : les syndicats ont grandi à partir de la lutte des travailleurs et du monde du travail pour la sauvegarde de leurs justes droits. Aujourd'hui toutes les professions cherchent à défendre leurs droits respectifs, parfois sans tenir compte d'autres réalités que la leur et donc au détriment des plus faibles. La tâche des syndicats consiste dans la défense des intérêts des travailleurs dans tous les secteurs où leurs droits sont en cause. Les syndicats sont donc un élément indispensable de la vie sociale et demeurent une institution importante pour défendre les justes droits des travailleurs dans le cadre du bien commun de toute la société. S'ils perdent de vue ce bien commun, ils se font du tort à eux-mêmes et ne sont plus qu'une voix catégorielle parmi toutes celles qui se multiplient.

Cependant beaucoup aujourd'hui ne connaissent ni la réalité des syndicats ni leurs buts ni leurs objectifs. Certains les rejettent ; d'autres craignent de les rejoindre.

Face à l'évolution du monde du travail, avec le durcissement des cultures d'entreprise, la mondialisation, et face à l'évolution vers de plus petites entreprises, faut-il se satisfaire de la diminution et même de la balkanisation des syndicats ? La diversité des syndicalismes est connue : syndicalisme de contestation, de dénonciation d'injustices, de négociation, de compromis, de construction, de défense, de proposition... Or les syndicats ont aussi quelques points communs : ils sont une école de solidarité, de soutien collectif, d'émancipation, d'apprentissage de la parole, de réflexion et d'action. Beaucoup de syndicalistes ont appris à défendre des intérêts autres que les leurs.

La lutte des syndicats pour les justes droits des travailleurs doit donc être comprise comme un engagement normal en vue du juste bien. Leur lutte n'est pas une lutte contre les autres, une lutte pour elle-même, mais une lutte pour la justice sociale.

L'activité des syndicats entre donc dans le domaine de la politique entendue comme un souci du bien commun. Mais, en même temps, le rôle des syndicats n'est pas de « faire de la politique ». On doit, comme l'écrivait saint Jean-Paul II, « *souhaiter que, grâce à l'action de ses syndicats, le travailleur non seulement puisse «avoir» plus, mais aussi et surtout puisse «être» davantage* » (Laborem Exercens 21). Pour réaliser plus pleinement leur humanité, il importe que les travailleurs participent à des associations pour la défense de leurs droits : les organisations syndicales sont un « *facteur décisif de développement* » qui « *sont appelées à affronter les nouveaux problèmes de nos sociétés* » (Benoît XVI).

Puisse des expériences syndicales novatrices se développer tant au plan national qu'international, en se tournant aussi vers les travailleurs des pays en voie de développement. Les syndicats sont nécessaires pour la défense et la promotion du monde du travail, « *surtout en faveur des travailleurs exploités et non représentés, dont l'amère condition demeure souvent ignorée par les yeux distraits de la société* » (Benoît XVI).

Oui, les syndicats sont aujourd'hui plus pertinents encore qu'hier.

+ Hervé GIRAUD
archevêque de Sens-Auxerre
prélat de la Mission de France
1^{er} mai 2015
saint Joseph, travailleur